

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-26

Objet de la Délibération

Contrat territorial de relance et de transition écologique



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 17/12/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/12/2020

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-sept heures et trente minutes, Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché-41240), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Thierry CLAVEAU (Suppléante de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ANTOINE (Suppléant de Edith CHARDON - Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Solange VALLÉE (Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Hubert JOLLIET (Chevilly) à Dominique LORCET (Chevilly), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire) à Patrick ECHEGUT (Baule), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire) à Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Véronique MERCIER (Gidy), David LANCELOT (Gémigny), Stéphane TICOT (Rouvray-Ste-Croix).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Françoise ADRIEN (Villorceau).

*Ainsi que :* Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Benoît PERDEREAU (Gidy), Claudine RIAN (St-Péravy-la-Colombe)

Monsieur le Président informe que le Gouvernement souhaite que les territoires soient accompagnés pour décliner un projet de relance et de transition écologique (CRTE) à court, moyen et long terme.

Monsieur le Président informe que le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-26

**Objet de la Délibération**

Contrat territorial de relance et de transition écologique



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Monsieur le Président informe que le CRTE a vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes : Petites Villes de Demain, France Services, France Mobilités, etc.

Par ailleurs, d'autres programmes pourront être valorisés dans les CRTE : ORT, etc.

Le CRTE vise à simplifier et mettre en cohérence les différents programmes d'aide de l'Etat.

Monsieur le Président propose que le Pays Loire Beauce soit le porteur d'un CRTE.

L'élaboration de ce CRTE se fera en concertation avec l'ensemble de la société civile, le conseil de développement, les associations et partenaires économiques.

Ce CRTE devrait être signé avant le 30 juin 2021 et est prévu sur une durée de 6 ans.

Définir le périmètre du Pays Loire Beauce pour mettre en place un CRTE.

Lancer l'élaboration de ce CRTE en partenariat avec les collectivités et les forces vives du territoire

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :**

- Définir le périmètre du Pays Loire Beauce pour mettre en place un CRTE,
- De lancer l'élaboration de ce CRTE en partenariat avec les collectivités et les forces vives du territoire,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
Pays Loire Beauce  
45 (Loiret)

Frédéric CUILLERIER